

Le Conseil communal sous terre. - Les catacombes de Paris

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

affluence d'étrangers, parmi lesquels il est à désirer que quelques artistes français en aient saisi l'esquisse et puissent en reproduire la fidèle représentation. Ce serait assurément l'un des tableaux les plus originaux de notre musée français, que cette mythologie en drame, que ce grand opéra en place publique joué par 800 villageois...

Le Conseil communal sous terre. — Les catacombes de Paris.

On sait que le Conseil communal de Lausanne, vivement ému des tristes désastres du 2 juin, a voulu, lui-même, visiter les entrailles du coupable. Il est descendu l'autre jour sous les voûtes du Flon, qu'il a courageusement parcourues, malgré les zéphyrus qui soufflent sur les bords de la cunette, et tout ce qu'y déversent, à droite et à gauche, les petits canaux de la ville.

Oui, le Conseil communal voulant toucher du doigt la cause du mal, a exploré d'une façon complète ces catacombes lausannoises ; il a respiré là, crânement, sans sourciller, comme au milieu d'un parterre de fleurs.

Chacun sentira tout ce qu'une pareille mission a de désagréable ; mais il est de ces circonstances dans lesquelles il faut savoir se dévouer.

Au point de vue technique, nous ne pensons pas qu'on puisse attribuer beaucoup d'importance à cette visite souterraine des honorables conseillers ; mais c'est égal, il ne leur en est pas moins resté quelque chose, car ils ne s'étaient jamais livrés à un examen aussi profond.

A ce propos, on lira peut être avec intérêt la description suivante des catacombes de Paris que donnent les journaux français, vu les nombreuses permissions sollicitées par les étrangers actuellement à Paris pour les visiter. On ne sait pas encore si ces permissions seront accordées.

« Les catacombes de Paris ne sont autre chose que les carrières d'où est sortie en grande partie la capitale de la France et où ont été transportés les ossements accumulés depuis des centaines d'années dans les anciens cimetières si communs jadis dans l'intérieur de Paris, autour des églises.

Ces cimetières, — parmi lesquels comptait au premier rang le « Charrier des Innocents, » — faisaient courir de graves dangers : c'est ainsi qu'en 1780 une fosse commune devant contenir plus de deux mille corps ayant été creusée près de la rue de la Lingerie, les maisons de

cette rue faillirent s'écrouler ; d'autre part, la santé publique était atteinte.

On prit alors le parti de supprimer les anciens cimetières de Paris, et on transporta, comme nous l'avons dit, les innombrables ossements qu'ils renfermaient dans les carrières abandonnées situées sous la plaine de Montsouris.

Ce jour-là, de simples excavations qu'elles étaient, les carrières de Paris passèrent au rang de nécropoles souterraines. Ce furent de vastes galeries mystérieuses devenues dépositaires des restes d'une partie de la population. La translation des ossements dura environ quinze mois.

On n'évalue pas à moins de six millions le nombre des corps dont les ossements se trouvent entassés dans les anciennes carrières de Paris.

Il y a une quarantaine d'années, on visitait journellement les catacombes, mais de nombreux accidents s'étant produits, l'Administration en a interdit l'accès.

Le principal escalier par lequel on y descend est situé vers l'ancienne barrière d'Enfer.

Avant de franchir le seuil d'une lourde porte, qui laisse voir en s'ouvrant les premières marches d'un escalier étroit et glissant, on distribue à chaque visiteur une bougie, qu'il doit tenir à la main pendant toute l'exploration. Un gardien compte ceux qui entrent. Après être descendu à vingt mètres à peu près sous le sol, on s'engage dans une galerie dont les parois et la voûte sont revêtues d'une maçonnerie garnie çà et là de plaques de zinc pour empêcher l'infiltration des eaux.

Cette galerie est fort longue et fort étroite ; on ne peut pas y marcher deux de front : elle se dirige vers la plaine de Montsouris et aboutit au caveau dans lequel on a entassé les ossements.

Une des galeries a sept kilomètres de longueur.

L'air qu'on respire dans ces bas lieux est imprégné d'une sorte d'humidité âcre, au milieu de laquelle on ne tarde pas à se sentir oppressé, et c'est toujours avec un sentiment de véritable satisfaction qu'on revoit la lumière du jour.

L'arrangement des ossements est fait avec symétrie le long des galeries, dont ils constituent ou semblent constituer les murailles : les gros os des jambes et des bras sont placés sur le devant ; d'intervalle en intervalle, une rangée de crânes coupe cette surface.

La Seine et la Bièvre divisent les carrières de Paris en trois groupes distincts, et toute communication est

interceptée entre les groupes par ces cours d'eau. Sur la rive droite de la Seine, les carrières de Chaillot occupent une étendue de 422,000 mètres carrés ; sur la rive gauche, entre la Seine et la rive droite de la Bièvre, les carrières du faubourg Saint-Marceau s'étendent sur une surface de 590,000 mètres carrés ; enfin, entre la Seine et la rive gauche de la Bièvre, les vides des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Germain forment un polygone très irrégulier de 2,395,000 mètres carrés.

Le total de la superficie des carrières, dans l'intérieur de Paris seulement, est donc de 3,407,000 mètres carrés ou un peu plus de 340 hectares.

Administrativement, le Service des catacombes de Paris présente une importance considérable : il est l'une des dépendances des Services de la voirie, parce qu'il a pour objet la consolidation souterraine des rues et des maisons dans la presque totalité des quartiers de la rive gauche, dans Chaillot et l'extrémité nord de Passy, sous la Butte-Montmartre et à ses abords, dans le quartier dit « d'Amérique » et dans un certain périmètre autour du Parc des Buttes-Chaumont.

Une pépinière de bonnes ménagères.

Le Conseil municipal de Paris a fondé cinq Ecoles municipales professionnelles de petites filles, qu'il administre par l'intermédiaire de commissions, dans lesquelles figurent, en majorité, des industriels, des commerçants, des dames ayant dirigé de grands ateliers. Dès le lendemain de leur création, ces écoles ont pris un développement inespéré, et l'on peut dire que, tant au point de vue des méthodes d'enseignement que des résultats obtenus, elles ont atteint un degré de perfection qui n'a pas encore été dépassé.

L'enseignement classique est continué à l'école dans des classes du matin où les enfants reçoivent les matières enseignées à l'école primaire : langue française, histoire, géographie, calcul, etc.

L'enseignement technique ou professionnel se distribue l'après-midi seulement. Les enfants sont partagés en plusieurs ateliers, ayant chacun à sa tête une maîtresse de l'enseignement primaire, chargée de la discipline, et une maîtresse technique, chargée de l'enseignement pratique, lequel comprend des ateliers de couture, de broderie, de fleurs et plumes, de corsets, de modes, de repassage et de lingerie. Deux écoles joignent à ces divers enseignements celui de la peinture sur porcelaine.

Bien que le programme général de l'enseignement soit à peu près le même pour toutes les écoles, il est arrivé que chaque établissement, sans se spécialiser, a